



Mairie de Rémalard en Perche

Rémalard en Perche, 14 juin 2017.

Madame, Monsieur,

Depuis plus d'un an je travaille sur le dossier de régulation des corbeaux dont les nids sont situés dans le parc du 64 rue de l'Eglise.

Ce dossier est complexe à gérer du fait d'un changement de réglementation qui ne nous autorise plus la régulation des corvidés dans le cadre de nos actions des années antérieures.

Je vous rend compte des différentes actions menées :

- 13 avril 2016 courrier à la Préfecture.
- 13 juin 2016 réponse de la Préfecture nous demandant de prendre contact avec le lieutenant de loupeterie de notre circonscription.
- 19 octobre 2016 rencontre avec le lieutenant de loupeterie + M. Michel BOUCHER (représentant les riverains) + M. Jean-Pierre DOURDOINE (personne ayant la délégation de tir).
- 07 novembre 2016 rencontre avec M. KONING copropriétaire du 64 rue de l'Eglise pour demande d'autorisation de délégation de tir.
- 27 janvier 2017 envoi de la demande d'autorisation de régulation par tirs.
- 15 février 2017 refus de la Préfecture pour motif dans changement de la réglementation.
- 14 mars 2017 j'ai demandé un recours concernant ce refus auprès de Mme Le Préfet.
- 16 mai 2017 refus du recours auprès de Mme le Préfet. La préfecture nous demande à nouveau de nous rapprocher du lieutenant de loupeterie.
- 23 mai 2017 Le conseil municipal délibère pour l'organisation d'une battue administrative à mettre en place avec le lieutenant de loupeterie sous contrôle de la préfecture.
- 12 juin 2017 réunion pour organisation de la battue en présence de M. Michel BOUCHER (représentant les riverains) + M. Jean-Pierre DOURDOINE (personne ayant la délégation de tir). M.le lieutenant de loupeterie nous informe que la battue administrative devra être organisée en 2018 car à cette période de l'année elle donnera pas de résultats probants.

Malgré les difficultés de ce dossier je tiens à vous informer que je mets en œuvre tous les moyens mis à ma disposition afin de solutionner au mieux ce problème.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Le Maire : Patrick RODHAIN